

L'évaluation des enseignements par les étudiants

Introduction à la conférence-débat du 22 avril 2008 (17h30, site Tanneurs)

Université François-Rabelais de Tours
Directeur de l'édition : Michel Lussault
Impression : Imprimerie de l'Université
ISSN 1779 – 0921
Tirage en 300 exemplaires

Edito du Président

L'évaluation des enseignements est un moyen pour les équipes enseignantes et l'Université d'apprécier la qualité de l'offre de formation que nous dispensons et de renforcer la communication avec les étudiants qui sont demandeurs d'une plus grande interaction. C'est une démarche pertinente que nous avons inscrite dans le contrat d'établissement. En confiant le soin à l'Observatoire de la Vie Etudiante de tester avec des filières volontaires un progiciel permettant de recueillir facilement l'avis des étudiants sur leurs enseignements, je souhaitais que l'université puisse s'équiper d'un outil qui simplifierait la mesure, pour que la charge de travail liée à la démarche ne soit pas un frein à son développement. D'un point de vue technique, le test est concluant et le logiciel utilisé répond correctement à nos besoins. Du point de vue du nombre de filières participantes, le test montre ici ou là des réticences à entrer dans une démarche d'évaluation. C'est le signe que l'Université François-Rabelais doit mieux communiquer sur cette démarche, préciser les objectifs et indiquer les moyens possibles pour améliorer effectivement, par la concertation, la qualité de l'offre de formation. Il faut aussi affirmer que l'évaluation des enseignements n'est pas un moyen d'évaluer la compétence individuelle des enseignants, et que l'évaluation d'un enseignement ne doit pas être diffusée à d'autres collègues sans le consentement du ou des collègues responsables de l'enseignement. Il faut aussi indiquer que les questionnaires des étudiants n'embrassent pas la totalité du jugement, et que des discussions peuvent se poursuivre en petits groupes pour affiner l'évaluation. Mais surtout, il convient de préciser les moyens que l'université peut offrir pour accompagner les équipes pédagogiques et les enseignants-chercheurs qui en feraient la demande. Nous devons par exemple nous demander si la création d'un « centre de ressources pédagogiques » peut constituer une réponse intéressante.

Pour approfondir ce travail de communication, j'organise une conférence-débat le 22 avril prochain. Je pense que nous pouvons nous engager dans l'évaluation des enseignements de manière apaisée, en visant au développement de la démarche sur la base du volontariat, et en faisant en sorte que chaque filière puisse développer ses propres questionnaires. L'université a pour rôle d'accompagner collectivement l'ensemble des démarches.

Michel Lussault

Au second semestre 2008, l'Université François-Rabelais a testé un progiciel visant à faciliter l'évaluation des enseignements par les étudiants. Cette publication résume les principales étapes de la mise en œuvre de cette procédure, le bilan que nous en tirons aujourd'hui, et annonce la conférence-débat animée par Michel Lussault le 22 avril prochain à 17h30 aux Tanneurs.

Sommaire

Introduction : l'historique de la démarche.....p 2

Un arrêté datant du 9 avril 1997

Les premières enquêtes à Tours entre 2001 et 2004

L'évaluation dans le contrat quadriennal 2004-2007

La démarche en 2007-2008.....p 3

Les objectifs poursuivis par les utilisateurs

Mise en œuvre de la démarche

Ce que peut faire le logiciel EvaSysp 3

Quelques résultats « EvaSys – Hiver 2008 »p 4

Taux de participation à la démarche

Les réponses des étudiants à l'évaluation

Les freins à la démarche

Conclusions et pistes à venirp 5

Introduction : l'historique de la démarche d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants à l'université François-Rabelais

L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants est inscrite dans la loi par un arrêté datant du 9 avril 1997.

Pour répondre à cette demande de l'Etat, l'Université François-Rabelais a intégré l'évaluation des formations et des enseignements dans les priorités de son contrat quadriennal 2000-2003 et a délégué à l'OVE la responsabilité de la mise en œuvre de cette démarche. Privilégiant alors l'aspect global de l'évaluation des formations (plutôt que celle des enseignements stricto sensu),

l'OVE a lancé entre 2001 et 2004, sous la responsabilité d'Evelyne Fouquereau, des enquêtes par questionnaires auprès des étudiants des trois premières années de l'université. Relayée par les responsables pédagogiques des diplômes concernés, l'enquête a permis de recueillir près de 6800 réponses en 3 ans. L'objectif de ces premières enquêtes était de recueillir les opinions des étudiants sur leur formation et leur environnement universitaire. Trois thématiques avaient été évaluées en termes de satisfaction : l'université (à travers les locaux d'enseignement, la bibliothèque

universitaire et les espaces hors enseignements), l'information dispensée dans l'UFR, et enfin la filière (à travers l'emploi du temps, l'organisation, le contenu des cours, les effectifs, la vie étudiante, le contrôle des connaissances et la cohérence du cursus). Un numéro d'OVE Tours Actu', intitulé « Au fil du cursus, la satisfaction des étudiants de niveau L vis-à-vis de l'université entre 2001 et 2004 », a été publié en 2006 à partir des résultats de ces enquêtes*.

*Il est toujours possible de le consulter en ligne (cliquer successivement sur « L'université – accès rapide », « en chiffres », « les effectifs étudiants », « les services offerts aux étudiants », puis « Au fil du cursus... »).

Quelques hypothèses issues des premières enquêtes sur l'évaluation des formations (2001-2004).

Les résultats de cette première vague d'évaluation des formations auprès des étudiants de niveau L avait permis d'envisager quelques hypothèses qu'il est intéressant de rappeler ici :

- Plus les étudiants progressent dans le cursus, moins ils semblent se satisfaire de leur formation, et ce constat était plus important chez les filles que chez les garçons.
- Le titre d'accès apparaît comme un facteur déterminant de la satisfaction de l'étudiant : les étudiants titulaires d'un bac scientifique semblaient plus satisfaits de leur formation que les titulaires d'un bac littéraire. Nous avons alors fait l'hypothèse (sans avoir jusqu'à aujourd'hui les moyens de la vérifier) qu'un titre d'accès scientifique pouvait procurer à son titulaire une plus grande confiance en lui et dans son projet, interférant alors avec le sentiment de satisfaction vis-à-vis de sa formation à l'université.
- Cette distinction par série de bac recouvrait également celle par site de formation : l'insatisfaction constatée était plus importante sur le site Tanneurs (étudiants titulaires en grande majorité d'un bac littéraire) que sur le site Grandmont, où les étudiants sont majoritairement détenteurs d'un bac scientifique. Ce constat était-il lié au moindre confort des bâtiments du site Tanneurs ? Observerions-nous aujourd'hui la même différence, alors que l'extension des Tanneurs a été réalisée ?

L'évaluation des enseignements est réinscrite dans le contrat quadriennal 2004-2007

Suite à cette première démarche, l'évaluation par les étudiants a été réinscrite dans le contrat quadriennal 2004-2007, et Michel Lussault charge l'OVE en 2006 d'identifier une application informatique qui permettrait de réaliser facilement l'évaluation des enseignements par les étudiants, ceux-ci s'exprimant non plus seulement sur leur formation en général mais sur toutes les UE suivies.

Pour sélectionner cette application, l'OVE a recherché un produit répondant aux objectifs suivants :

- une administration des questionnaires aux étudiants simplifiée et moins coûteuse en temps de saisie que lors de l'évaluation des formations menée entre 2001 et 2004 ;
- la transmission systématique et confidentielle des résultats de l'évaluation aux enseignants responsables des enseignements ;
- l'inclusion, dans ces résultats individuels, d'un profil de comparaison de l'enseignement vis-à-vis du reste de sa filière, voire de l'université ;
- la production « automatique » de rapports de synthèse sur les résultats de l'évaluation dans une filière, à destination des équipes de direction des formations concernées ;
- une administration générale simplifiée de la procédure, en termes de communication et d'échanges avec les enseignants.

Dans ce cadre, après des recherches dans le domaine, le logiciel EvaSys nous est apparu comme l'une des applications les plus performantes en la matière. Le logiciel a été présenté en mars 2007 à Paris par la société Le Sphinx, développeur d'un logiciel

d'enquête par questionnaires (diffusé notamment au sein de l'Education Nationale), et partenaire de la société allemande Electric Paper détentrice du brevet EvaSys.

Pour assurer la promotion en France du logiciel EvaSys, Le Sphinx a proposé une « offre promotionnelle » aux universités françaises, offrant à seulement trois d'entre elles la possibilité de devenir « site pilote EvaSys » et de bénéficier ainsi d'une période gratuite de test du logiciel pendant 6 mois. Au terme du test, l'application pouvait être acquise par l'établissement à demi-tarif (le tarif plein étant de 36 000 euros à l'acquisition, plus le renouvellement de licences pour un coût annuel d'environ 4000 euros jusqu'à obtention du nombre total de « comptes utilisateurs »). Candidate à cette offre, l'Université François-Rabelais a finalement été retenue comme site pilote. L'installation du logiciel et la formation des administrateurs de l'application se sont effectuées en septembre 2007 et le test in situ a été réalisé en décembre 2007 et janvier 2008

Le souhait de nouveau clairement exprimé de la Présidence n'est pas d'imposer la démarche de manière centralisée à l'ensemble des enseignants-chercheurs, mais bien plutôt de proposer aux filières qui le souhaitent de nouveaux outils leur permettant :

- d'améliorer de façon continue l'offre de formation,
- d'encourager une « dynamisation » des équipes pédagogiques,
- d'offrir à chacun des enseignants participants un retour sur sa pratique pédagogique,
- de remédier aux trop faibles relations entre les enseignants et les étudiants,
- d'identifier les problèmes récurrents rencontrés par les étudiants et sur lesquels pourrait intervenir l'université.

La démarche en 2007-2008

Les objectifs poursuivis par les utilisateurs

Après des échanges avec des équipes pédagogiques contactées dans la plupart des composantes, trois UFR ont finalement accepté de s'impliquer dans la démarche cette année (voir plus loin « Les freins à la démarche »). Ces formations sont les 3^{èmes} années des trois départements de « Polytech Tours » (EPU), la 3^{ème} année d'AES-AGT et le master de Management des Territoires Urbains pour l'UFR Droit Economie et Sciences Sociales, et enfin la 1^{ère} année de mathématiques pour la Licence Maths-Info de l'UFR Sciences et Techniques. Les objectifs exprimés en amont de la démarche par ces équipes étaient divers :

- concernant l'EPU, il s'agissait de produire une évaluation des enseignements en vue du renouvellement de son habilitation « école d'ingénieurs ».

- L'équipe pédagogique de mathématiques souhaitait renouveler l'expérience de l'évaluation des enseignements qu'elle avait déjà mise en œuvre localement, mais de manière « automatisée ». L'objectif fixé était notamment de vérifier grâce aux réponses des étudiants le bénéfice de la suppression des cours magistraux (CM) au profit de petits groupes de TD et TP.

- Enfin, dirigées pédagogiquement par des enseignantes détenant des responsabilités politiques au sein de l'université, les équipes des filières AES-AGT et MTU souhaitaient promouvoir la démarche d'évaluation auprès des autres enseignants de l'université.

Mise en œuvre de la démarche

Trois acteurs interviennent dans la démarche de l'évaluation. La Présidence de l'université, l'Observatoire de la Vie Etudiante et les filières de formation :

- la Présidence est maître d'ouvrage (ou pilote) de la démarche.

- l'OVE est un outil visant à faciliter la procédure, s'appuyant en cela sur son expérience méthodologique en matière d'enquêtes depuis 2001.

- Les composantes et les responsables de « filière » sont les opérateurs et utilisateurs de la démarche.

Le développement du test EvaSys entre novembre 2007 et février 2008 s'est construit dans un aller-retour entre ces trois acteurs. A terme, les équipes enseignantes pourraient davantage être les maîtres d'œuvre de l'évaluation, laquelle serait à décliner en fonction de leurs attendus.

Une première concertation avec les directeurs de composantes, en août dernier, a permis de dresser une liste des filières qui se portaient volontaires pour ce test.

Parallèlement au travail d'import des données dans EvaSys sur les enseignements (extractions des codifications des unités d'enseignements, adresses mails des enseignants, vérifications avec les responsables pédagogiques des formations...), Laurent Nowik, nouveau chargé de mission à l'OVE, a constitué un groupe de travail réunissant les enseignants impliqués. Le groupe a élaboré un questionnaire qui, cette année (dans le cadre du test), était commun à l'ensemble des filières. A terme, EvaSys offrira à chaque filière la possibilité de personnaliser une partie des questions. Cette année, l'objectif était prioritairement de tester les possibilités du logiciel, ses capacités de communication avec ses utilisateurs, en particulier sur la dimension de confidentialité. Les thèmes abordés cette année concernent le travail personnel de l'étudiant, son usage de la documentation, les moyens matériels mis à disposition, la pédagogie utilisée, le contrôle des connaissances, et enfin le bilan que les étudiants font.

Le groupe de travail a également réfléchi sur

les thèmes à faire évaluer par les étudiants. Évalue-t-on une Unité d'Enseignement (UE) dans son ensemble, sachant que les réalités des diplômes sont très diverses en la matière (ici 1 CM/ 2 TD/ 3 TP, ailleurs 3 CM/ 2 TD etc.) ? Ou évalue-t-on plutôt les Eléments Constitutifs (EC) eux-mêmes, à savoir chaque CM, les groupes de TD d'un seul enseignant, etc. ?

Impulsée par la Présidence, la décision prise cette année pour la plupart des participants a été d'évaluer les UE, les résultats des enquêtes renvoyant la réalité de l'évaluation au groupe d'enseignants concernés. La communication a alors été établie dans la plupart des cas avec l'enseignant responsable pédagogique de l'UE, ou désigné comme tel. Cette question montre la souplesse dont peut faire preuve l'application EvaSys, puisqu'elle est capable de s'adapter aux diverses réalités des diplômes.

Enfin, le groupe de travail a également eu à se prononcer sur le type d'enquête qui allait être mise en place, à savoir « enquête en ligne » ou « questionnaires papier ». Dans un cas comme dans l'autre, la confidentialité des réponses étudiantes est préservée, puisqu'à aucun moment, il ne leur est demandé de s'identifier. Dans un souci lié au développement durable, la première réaction était de choisir l'enquête en ligne. Mais diverses expériences universitaires montrent qu'elle ne permet pas de recueillir un taux de réponse satisfaisant, sauf dans le cas où l'enquête s'adresse à un petit groupe d'étudiants (ceux-ci pouvant alors être réunis dans une salle équipée de postes informatiques). La méthodologie retenue a donc été dans l'ensemble des cas de distribuer les questionnaires papier lors d'un cours, et de les récupérer dans leur totalité à l'issue du temps de passation (environ 20 minutes). Le taux de réponse est donc en théorie systématiquement égal à 100% des présents, ce qui permet une réelle représentativité des résultats.

Ce que peut faire le logiciel EvaSys

1. Une administration simple de la gestion des données relatives aux utilisateurs (enseignants) et aux enseignements

Les fichiers contenant les coordonnées des enseignants (nom, prénom, adresses mail) ainsi que des informations sur les enseignements qu'ils animent (intitulés, codification, types CM/TD/TP, nombre

d'étudiants) sont facilement importés dans la base de données EvaSys (format « csv »).

2. Une grande facilité de communication des documents aux utilisateurs

Envois automatisés de mails groupés pour :

- informer (calendrier démarche, échéances, etc.),

- transmettre des fichiers joints (les questionnaires encodés, les rapports de résultats).

3. L'insertion, dans le questionnaire d'évaluation, de questions spécifiques choisies par l'enseignant ou par le groupe d'enseignants responsables

Si l'ensemble des évaluations menées peuvent comporter un socle commun de

questions, il est possible d'intégrer des questions spécifiques sur une pratique pédagogique particulière, sur un thème, avec de nouvelles modalités de réponses, etc. Cette insertion peut se réaliser via l'administrateur de la procédure, ou en intervenant directement à partir de son compte utilisateur « actif ». Il est possible de mettre à disposition des enseignants une « batterie » de questions potentielles déjà répertoriées dans la base de questions EvaSys (uniquement des suggestions). Les enseignants peuvent également produire leurs propres questions.

4. L'instantanéité de la production des rapports PDF « résultats » : rapports individuels pour les enseignants ou rapports de synthèse pour les directions des filières et des composantes

Dès que l'évaluation est terminée et que les réponses des étudiants sont prises en compte (qu'elles soient scannées ou en ligne), l'enseignant peut recevoir automatiquement son rapport d'évaluation, de façon confidentielle ; les directions des filières et des composantes peuvent recevoir des synthèses.

5. Une lecture par scanner extrêmement rapide et fiable des réponses étudiantes

EvaSys a été développée par la société allemande Electric Paper, créée depuis plus de 20 ans et dont le métier d'origine est directement lié aux compétences de scannage d'informations. Le questionnaire imprimé sur papier identifie l'enseignement à évaluer par un code-barres, reproduit à l'identique (bas de feuille) pour tous les étudiants de cet

enseignement. Les réponses des étudiants sont scannées très rapidement (60 pages recto-verso en 1 minute par le scanner acquis par l'OVE, mais d'autres scanners peuvent être beaucoup plus rapides encore) et sont transmises instantanément au serveur sur lequel est installé le progiciel.

6. La stricte confidentialité, pour les réponses des étudiants d'une part, et pour les résultats transmis aux enseignants d'autre part.

Concernant l'enquête « papier », les questionnaires, comme nous venons de le décrire, sont complètement anonymes pour les étudiants. Concernant l'évaluation en ligne, si l'enseignant choisit ce mode de réponse, le logiciel produit pour chaque enseignement une liste de mots de passe anonymisés, distribués au hasard parmi les étudiants, et qui leur permettent de se connecter pour répondre à l'enquête une fois et une seule.

A propos de la confidentialité des résultats de l'évaluation, la Présidence de l'Université s'engage à ce que ceux-ci soient transmis uniquement au responsable pédagogique de l'enseignement évalué. Les rapports transmis aux directions des diplômes et/ou des composantes ne sont que des rapports globalisés ne permettant pas d'identifier les enseignements individuellement les uns des autres. La transmission des rapports individuels à d'autres collègues ne peut être décidée qu'à la discrétion de chaque enseignant.

7. L'inclusion, dans les résultats transmis individuellement aux

enseignants, de « profils de comparaison »

Ces profils de comparaison constituent une information complémentaire pouvant être utile à chaque enseignant, à partir du socle de questions communes à la filière. Ils peuvent permettre notamment de situer les réponses à sa propre évaluation par rapport au résultat global obtenu par sa filière et de vérifier si les réponses de ses étudiants ont évolué depuis les précédentes enquêtes annuelles.

8. L'administration d'une enquête ou d'un examen (type QCM) par l'enseignant lui-même à son groupe d'étudiants, en toute liberté, sur son initiative et indépendamment de la démarche d'évaluation proprement dite.

Le logiciel EvaSys peut également permettre aux enseignants déjà impliqués dans la démarche d'évaluation, et bénéficiant à ce titre d'un « compte utilisateur », d'exploiter facilement les prestations de l'application pour leurs propres pratiques pédagogiques (et ceci indépendamment de l'évaluation des enseignements). Ainsi, ils peuvent créer leur propre questionnaire, par exemple pour un examen, imprimer les documents sur papier, soumettre le sujet aux étudiants, scanner ensuite les copies, et obtenir instantanément des notes. En-dehors de la nécessité de posséder un compte utilisateur « actif » dans EvaSys, les seules conditions à cette utilisation du logiciel sont de créer un questionnaire type « Questions à Choix Multiples » (fermées), et d'intégrer les barèmes de notes pour chaque réponse au moment de la création de ce questionnaire.

Quelques résultats sur la démarche « EvaSys – Hiver 2008 »

Les réponses des étudiants à l'évaluation

Les objectifs de cette publication consistent à présenter le contexte et les raisons de l'expérimentation du logiciel EvaSys à l'université François-Rabelais. Le principe déontologique qui vise à garantir la confidentialité de l'évaluation d'un enseignement impose aussi de ne pas détailler les résultats d'une filière, sans que celle-ci en donne son accord. Nous nous limiterons donc à évoquer quelques caractéristiques qui ressortent des synthèses produites au niveau des filières, en évitant de mentionner leur nom. En outre, dans la

mesure où seulement quelques filières ont participé au test, nous avons essentiellement voulu savoir si le questionnaire proposé était en mesure de faire apparaître des différences entre elles, pour certains thèmes ou pour certaines variables. Globalement, les résultats des évaluations sont satisfaisants dans toutes les filières, mais quelques résultats mériteraient un approfondissement au sein des équipes pédagogiques.

- A l'aide du millier de questionnaires recueillis, le premier constat qui s'impose et qui rappelle l'un de ceux repérés lors du questionnaire sur l'évaluation des formations par l'OVE en 2001-2004 est l'appréciation différenciée entre les femmes et les hommes à l'égard de leurs enseignements. Les

femmes doutent davantage de l'adaptation de leurs pré-requis aux enseignements qu'elles suivent : 39 % trouvent que leurs connaissances antérieures sont mal adaptées contre 24 % des hommes. De même 15 % des étudiantes trouvent la progression trop rapide, contre 9 % des étudiants. Les femmes sont également plus nombreuses à ne pas voir la complémentarité des cours entre eux (20 % des femmes contre 13 % des hommes). Ces résultats pourront être vérifiés lors de prochaines évaluations, sur un nombre plus important de filières. Ils ne renseignent pas sur la qualité des enseignements proposés, mais questionnent les représentations que les individus se font de leurs connaissances et de leurs attendus à l'égard de l'université.

- Concernant le recours aux sources documentaires, les étudiants ont des pratiques très différentes. Si l'on compare une filière plutôt « littéraire » à une filière plutôt « scientifique », les étudiants sont trois fois plus nombreux à avoir consulté des ouvrages en lien avec leurs enseignements et à avoir fréquenté un centre de documentation. Les « littéraires » ont aussi davantage utilisé l'Internet pour accéder à des ressources documentaires.

- Tous les étudiants n'ont pas la même appréciation vis-à-vis des supports pédagogiques. C'est dans la filière où le plus d'étudiants trouvent qu'ils sont limités que la clarté de la structure des enseignements y est aussi jugée la moins claire (50 % des

étudiants la trouve cependant tout à fait claire). Il serait intéressant de savoir si ces résultats sont reliés, réflexion qui pourrait être approfondie avec l'équipe pédagogique, grâce à une discussion avec les étudiants.

- Concernant les conditions matérielles, c'est en Aménagement que celles-ci y sont considérées les moins bonnes. Les TD y sont jugés plus surchargés qu'ailleurs. A l'opposé, les étudiants de Productique jugent leurs conditions matérielles satisfaisantes ou très satisfaisantes à hauteur de 96 % !

- Dans 3 des 4 filières considérées, un tiers des étudiants trouvent que leurs connaissances antérieures étaient mal adaptées au suivi de leurs enseignements

(avec, pour reprendre le premier constat, presque le double côté féminin).

- Selon les filières, 16 à 27 % des étudiants considèrent trop réduite la durée de leurs enseignements.

- La progression des contenus est jugée trop rapide par seulement une minorité d'étudiants. Cependant, la proportion s'élève à 25 % dans l'une des filières participantes, dans laquelle la prise de note y est aussi considérée difficile.

- La disponibilité des enseignants est satisfaisante pour une grande majorité des étudiants. Dans une filière 16 % des étudiants l'ont toutefois trouvée insuffisante.

Le taux de participation à la démarche

	EPU (2 Dépts)	UFR Droit Economie et Sc. Sociales (2 Dépts)	UFR Sciences et Techniques (1 Dépt.)	TOTAL Université Tours	<i>Au sein des filières participantes</i>	
Nombre d'enquêtes générées avec EvaSys	40	25	1	66	Taux d'évaluation des enseignements	44%
Nombre d'enseignements effectivement évalués	19	9	1	29		
Nombre maximum d'étudiants participants aux enquêtes	129	57	86	272	Taux de réponse des étudiants	40,1%
Effectifs théoriques de réponses	2451	513	86	3050		
Nombre de réponses obtenues	927	214	82	1223		

Les freins à la démarche

Comme on peut le constater dans le taux de participation à la démarche cette année, les filières ont été peu nombreuses à finalement se déclarer volontaires pour participer à ce test de l'évaluation des enseignements. Certaines, qui en avaient d'ailleurs au départ accepté le principe, ont finalement opté pour un retrait de la démarche. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette situation :

- le mouvement étudiant de décembre 2007 a constitué un contexte peu porteur, qui a entraîné d'une part le désengagement de certaines filières jusqu'alors volontaires, d'autre part le décalage des calendriers d'examens et de la passation des questionnaires d'évaluation,

- pour certaines filières ou enseignants-chercheurs, se sont exprimées des craintes de hiérarchisation entre enseignants à partir de ces résultats,

- l'utilisation d'un questionnaire commun à l'ensemble des départements, donc sans prise en compte des spécificités pédagogiques liées aux disciplines, a sans doute constitué également une entrave à la dynamique de la démarche,

- à l'opposé, la démarche a été perçue comme insuffisamment engagée par certaines filières. Ainsi, certaines directions d'études auraient souhaité pouvoir consulter les résultats individuels des évaluations, alors même que la réponse institutionnelle était contraire à ce principe.

- enfin, en majorité, la perception générale de la démarche par la communauté enseignante a été celle, non d'une seule expérimentation technique d'un progiciel ayant valeur de test, mais d'une entrée réelle dans la démarche d'évaluation des enseignements. Se sont donc exprimées là encore des craintes, d'une part vis-à-vis d'une hypothétique « non formulation » des réels objectifs de la Présidence, d'autre part vis-à-vis de moyens pédagogiques « correctifs » qui n'auraient pas été envisagés.

A l'issue de cette expérimentation visant à apprécier les possibilités d'un logiciel à automatiser une procédure d'évaluation des enseignements, grâce à la passation de questionnaires, l'OVE tire un bilan positif de ce test et considère que le produit EvaSys répond aux objectifs techniques attendus. Le logiciel permet de traiter un grand nombre de questionnaires dans des temps limités, une fois les paramétrages effectués. Un autre avantage de ce produit est la personnalisation possible du questionnaire : à l'avenir une partie des questions (identiques) pourraient par exemple relever d'une évaluation définie par la composante ou par la filière, une autre partie des questions (différentes) pourraient spécifiquement correspondre aux enseignements évalués ; chaque enseignant sélectionnerait ses propres questions en

fonction des thèmes sur lesquels il souhaite voir les étudiants se prononcer.

Le logiciel EvaSys met rapidement en forme les résultats des questionnaires pour une analyse individuelle ou collective (avec un niveau d'agrégation à préciser). La Présidence a garanti à tous les enseignants-chercheurs que le niveau individuel devait rester confidentiel. C'est une règle importante pour que le plus grand nombre de collègues s'intéresse à la démarche, sur la base du volontariat. La diffusion des résultats des évaluations agrégées au niveau de la filière devrait par contre faire l'objet d'une discussion au sein des composantes avant une future vague. Rappelons enfin que l'interprétation des avis rendus par les étudiants doit se faire avec discernement. Dans certaines universités, la passation du questionnaire n'est que la première phase d'un processus de

concertation qui s'effectue au sein des équipes pédagogiques, en rencontrant les étudiants.

Mais le logiciel EvaSys que nous avons testé reste seulement un outil au service d'une démarche. Or, un outil ne produira jamais la politique de l'évaluation des enseignements de l'université. A l'avenir, c'est en précisant les objectifs de l'université que l'évaluation des enseignements pourra réellement améliorer l'offre de formation. Il apparaît d'ailleurs que les composantes et les filières n'ont pas toutes les mêmes attentes à l'égard de cette démarche (Cf. le dernier Conseil de l'OVE). Conscient que l'université doit préciser ses objectifs ainsi que les moyens susceptibles d'accompagner l'évaluation des enseignements, Michel Lussault a souhaité organiser une conférence-débat le 22 avril prochain.

Pour vous informer et en débattre, rendez-vous mardi 22 avril 2008, 17h30,
Amph 5 de l'extension des Tanneurs.

Observatoire de la Vie Etudiante

Comité de rédaction :

Michel Lussault, Laurent NOWIK

Contacts :

laurent.nowik@univ-tours.fr, benedicte.froment@univ-tours.fr

Tel : 02 47 36 65 79 – Fax : 02 47 36 66 21